



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

PROCES-VERBAL DE NEGOCIATIONS AVEC LE GROUPEMENT
DESCO AGENCE/ARCHITECTURE-STUDIO/ALMEGA-BTP

Identification de l'Autorité contractante : Université de Lomé/CERSA

Nom du contrat :

Sélection d'un cabinet
d'architecture pour l'évaluation des
travaux de réaménagement du
bâtiment du laboratoire du Centre
d'Excellence Régional en Sciences
Aviaires (CERSA)

Imputation budgétaire/Prêt ou Crédit : IDA 5424-TG

25 mai 2016

L'an deux mil seize et les vendredi treize et lundi vingt-trois mai, s'est tenu dans les locaux du Centre d'Excellence Régional en Sciences Aviaires (CERSA) sis au campus nord, des séances de négociations technique et financière entre les représentants du groupement DESCO AGENCE/ARCHITECTURE-STUDIO/ALMEGA-BTP, retenu pour la suite du processus de sélection du cabinet devant mener les études techniques et le contrôle de l'exécution des travaux de réaménagement du laboratoire du CERSA et la sous-commission mise en place à cet effet par la note de service n°006/UL/CP/PRMP/CERSA/2016 du 12 mai 2016.

Ont pris part à cette négociation :

Pour le CERSA :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------|
| - Prof TONA Kokou, | Directeur du CERSA |
| - M. AMEY Kossi, | Professeur à l'ENSI |
| - M. ABOUDOU Maman, Tachiwou, | Membre de la CPMP de l'UL |
| - M. SOEDJEDE Yawovi Agbélenko, | SGF du CERSA |
| - M. BALAWIA Atawa Nidakadila, | SPM du CERSA |

Pour le groupement

- | | |
|------------------------------|----------------------------------------|
| - M. AZOUMAH Koffi M. Dodzi, | Directeur Général de
L'AGENCE DESCO |
| - M. AHONSOU Komi Mawuli | |

Les négociations ont porté sur :

- La durée de la mission ;
- La pertinence de certains experts dans le personnel clé ;
- Les temps d'intervention de certains experts ;
- Le coût global de la mission

A l'issue des négociations, il a été arrêté ce qui suit :

Par rapport à la durée de la mission

Les études géotechniques ne pouvant se réalisées dans un délai inférieur à un (01) mois comme l'a expliqué les représentants du groupement, la commission a entériné la proposition du groupement qui se décline comme suit :

- Etudes architecturales et techniques : deux (02) mois ;
- Contrôle et surveillance des travaux : sept (07) mois.

La durée totale de la mission reste inchangée (9 mois).

Par rapport à la pertinence de certains experts dans le personnel clé

Etant donné que les essais géotechniques seront faits en laboratoire et que les résultats de ces essais pourront être interprétés par l'ingénieur Génie civil,

il a été convenu de sortir de la liste du personnel clé pour la phase des études, l'ingénieur géotechnicien.

Par rapport aux temps d'intervention de certains experts

La mission n'étant pas très complexe, il a été convenu de réduire les temps d'intervention de certains experts. Les nouvelles propositions faites par le groupement et acceptées par le CERSA se présentent comme suit :

PHASES ETUDES, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Personnel Clé/Temps d'intervention	Nouvelle proposition		Proposition initiale	
	Siege	Terrain	Siege	Terrain
Martin ROBAIN	1	0,5	1	0,5
AZOUMAH Koffi M.	2,5	1,5	2,5	2,5
DAGNON SOUDE Simone	1	0	1	0
SABAM IMOROU Mama	0,5	0,5	0,5	0,5
DONTEMA Abalo Hippolyte	0,5	1	0,5	1
ASSIOBO-KOUGLO Comlan	3	2	5	2
EDIHE Yawovi Mawulom	2	0,5	2	1
KAGBARA Kèlou	1,5	6,5	1,5	8,5
AGBANZO Komi Mawulé	1,5	0,5	1,5	0,5
BRUCE Ahlonko Koffi	0,5	1	1	1

Par rapport au coût global de la mission

Le montant convenu (Hors Taxes) est de **45 755 000 FCFA** soit **53 990 900 FCFA TTC**.

Fait en deux exemplaires,
Lomé, le **31 MAT 2016**

Ont signé :

Pour le CERSA



Prof TONA Kokou

Pour le groupement



AZOUMAH Koffi M.